



Informations générales sur le réseau ENDOCAN et sur le réseau ENDOCAN/TENpath

Le réseau ENDOCAN (<https://www.reseau-gte.org/>), labellisé par l'Institut National du Cancer en 2020, vient d'être re-labellisé pour les 5 prochaines années (2025-2030). ENDOCAN comprend :

- **3 réseaux cliniques** dédiés (1) aux néoplasies neuroendocrines /ENDOCAN-RENATEN, (2) aux tumeurs thyroïdiennes réfractaires /ENDOCAN-TUTHYREF et (3) aux tumeurs de la surrénale /ENDOCAN-COMETE
- **un réseau d'expertise anatomo-pathologique dénommé ENDOCANpath, lui-même subdivisé en 3 sous-réseaux : (1) TENpath, (2) TUTHYREFpath et (3) COMETEpath**, appariés aux réseaux cliniques correspondants. Pour plus de détails, voir <https://www.reseau-gte.org/reseaux-inca/endocanpath/>.

TENpath est donc un réseau national d'expertise pour le diagnostic anatomopathologique des **néoplasies neuroendocrines (NNE)**. TENpath est organisé en centres régionaux répartis sur l'ensemble du territoire. TENpath organise une relecture nationale mensuelle des cas difficiles à laquelle participent tous les pathologistes du réseau.

La mission principale de TENpath est d'assurer la double lecture et de répondre aux demandes d'expertise concernant tout cas de néoplasie neuroendocrine :

- Il recevra un avis diagnostique, qui sera également transmis au clinicien prescripteur (sauf opposition).
- Aucune facturation ne sera réalisée (acte CCAM / ZZQX086)

Recommandations pour la transmission des cas aux Centres TENpath (<https://reseau-gte.org/tenpath/>)

1. Quels cas pouvez-vous transmettre ?

- Tout anatomopathologiste, spontanément ou à la demande d'un clinicien, peut soumettre au centre TENpath de son choix un cas de tumeur entrant dans le périmètre du réseau.
- La double lecture systématique des NEN n'est pas recommandée ; les **indications conseillées** sont rappelées à la fin du présent document.
- En cas de double prélèvement cytologique et histologique, il faut privilégier les documents histologiques

2. Quand transmettre vos cas ?

Le plus rapidement possible après votre diagnostic. Vous pouvez également transmettre votre cas lors de sa discussion en réunion de concertation multidisciplinaire (RCP) organisée dans le cadre du réseau ENDOCAN / RENATEN

3. A qui transmettre vos cas ?

A l'un des pathologistes participant au réseau (**voir la liste des centres TENpath en fin de document**).

4. Que devez-vous transmettre ? **5 ITEMS :**

- **Le double** de votre compte rendu et **un courrier** expliquant les raisons de la demande
- Les **coordonnées du clinicien** qui prend en charge le patient (RCP RENATEN ou non) d'autant plus qu'il vous a demandé d'envoyer le cas pour relecture. Le pathologiste relecteur pourra ainsi lui demander des renseignements complémentaires nécessaires à l'analyse et lui transmettre une copie du compte-rendu de relecture.
- **Une ou plusieurs lames colorées HE(S)** représentatives de la lésion et **un bloc** représentatif (pour immunohistochimie ou analyse moléculaire éventuelles).
- **Les lames d'immunohistochimie** réalisées : le réseau n'a pas pour mission de renouveler les techniques déjà réalisées (à ce jour, ces techniques complémentaires ne sont pas financées).
- **La fiche de transmission DIAGINTER.**

5. Que recevrez-vous en retour ?

- L'avis concernant votre cas + le matériel que vous avez adressé à l'exception d'un bloc tissulaire *

* sauf opposition de votre part, ce bloc sera conservé par le centre relecteur pour techniques ultérieures éventuelles. Le Centre relecteur s'engage à tenir ce bloc à votre disposition et à celle du patient, sur demande.

Nouveautés 2025

- Le réseau TENpath s'est enrichi de la participation nombreux pathologistes thoraciques. Vous pouvez donc utiliser le réseau pour vos relectures et demandes d'avis sur les **NNE thoraciques**. Attention : les carcinomes à petites cellules du poumon restent exclus du périmètre du réseau (voir indications de relecture en page suivante)
- A la demande de l'INCa, pour faciliter et accélérer la diffusion des informations de relecture anatomo-pathologique vers les cliniciens et les RCP spécialisées (*RCPCR /Cancers Rares*), **le compte-rendu de relecture sera adressé au clinicien prescripteur** (ou demandeur de la relecture si ses coordonnées sont indiquées). Vous pourrez vous opposer à cette diffusion en le précisant dans votre demande.

Indications de double lecture par le réseau TENpath

Les membres du réseau TENpath sont à la disposition de tout pathologiste souhaitant un avis ou une validation de son diagnostic de **néoplasie neuroendocrine (NNE)**, quelle que soit l'indication. L'expérience acquise au cours des premières années du réseau permet de restreindre les indications de double lecture, selon le schéma ci-dessous.

La **double lecture** est **indispensable** dans les cas suivants :

1. *Toute NNE considérée comme « peu différenciée » (= carcinome neuroendocrine)*
2. *Toute NNE considérée comme « bien différenciée », mais avec un index Ki67 supérieur à 20%*
3. *Suspicion de tumeur neuroendocrine de phénotype immunohistochimique incomplet*
4. *Suspicion de tumeur mixte comportant un contingent neuroendocrine*

La **double lecture** est **recommandée** dans les cas suivants :

1. *NNE de sites rares ou inhabituels*
2. *NNE de primitif inconnu*

En accord avec le pathologiste initial, une **relecture** peut être réalisée à la demande d'un clinicien ou d'une RCP/RENATEN, notamment en cas de discordance anatomo-clinique.

Sont exclus du périmètre du réseau TENpath :

1. Les carcinomes à petites cellules thoraciques (y compris métastatiques, si l'origine thoracique est probable)
2. Les tumeurs hypophysaires (pitNET) et parathyroïdiennes
3. Les phéochromocytomes (qui peuvent être adressés à un pathologiste du réseau COMETEpath, si besoin)

Cas particuliers :

1. Les paragangliomes ne font pas l'objet d'une relecture systématique. Si besoin, ils peuvent être adressés soit vers le réseau TENpath, soit vers le réseau COMETEpath.
2. Les carcinomes médullaires de la thyroïde ne font pas l'objet d'une relecture systématique. Si besoin, ils peuvent être adressés vers le réseau TUTHYREFpath.

Liste des centres TENpath

Région	Institution	Sites/Services	Pathologistes référents TENpath
Ile de France	APHP, Nord	Beaujon (BJN), Bichat (BCH)	Pr A Couvelard* (BCH), Pr J Cros (BJN), Pr A Cazes (BCH), Pr N Poté (BCH), Dr M Tihy (BCH)
	APHP, Sorbonne Université	Pitié-Salpêtrière	Pr D. Wendum*, Dr F Renaud
	APHP. Centre	Cochin (CCH), HEGP	Pr B Terris* (CCH), Dr A Rouquette (CCH), Pr D Damotte (CCH), Pr A Lupo (CCH), Dr Laure Gibault* (HEGP), Dr T Meatchi (HEGP)
	Gustave Roussy Villejuif	IGR, Ambroise Paré (AP)	Dr MA Bani* (IGR), Dr MR Ghigna (IGR), Dr C Julié (AP)
Rhône Alpes Auvergne	CHU Lyon / St Etienne		Dr V Hervieu*
	CHU Grenoble		Dr MH Laverriere*, Pr N Sturm
	CHU Clermont		Dr C Darcha*
Grand Est	CHU Reims		Pr C Boulagnon-Rombi*
	CHU Strasbourg		Pr MP Chenard Neu*, Dr A Fattori
Bourgogne	CHU Dijon		Pr L Martin*, Dr H Andrianiana, Dr A Millière
Hauts de France	CHU Lille		Pr E Leteurte*, Dr Charlotte Dufour
Normandie	CHU Caen		Pr C Bazille*
	CHU Rouen		Dr A Regnier*
Centre Val de Loire	CHU Tours		Pr S Guyétant*, Dr T Kervarrec
Pays de la Loire	CHU Nantes - ICO		Dr MF Heymann* (ICO), Dr C Sagan (CHU)
Bretagne	CHU Brest		Dr L Doucet*
Nouvelle Aquitaine	CHU Bordeaux		Dr G Belleannée*, Dr C Lazaroïu
	CHU Limoges		Dr A Charissoux*, Dr A Guyot
Occitanie	CHU Toulouse		Dr M Danjoux*, Dr A Vigier
	CHU Montpellier		Dr B Rivière*, Dr M Pirel
PACA	CLCC Marseille		Dr F Poizat*, Dr A Postolache
	CHU Nice		Dr S Patouraux*, Dr C Boissy

En bleu : Pathologistes prenant en charge uniquement la relecture des NNE thoraciques

* : Pathologiste coordonnateur du centre pour le réseau TENpath